



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-102859>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-102859

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Dijon

Correspondant : le Maire

Adresse : Place de la Libération, CS 73310, 21033 Dijon

Coordonnées :

Téléphone : 0380745172

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.ville-dijon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : INSTALLATION ET EXPLOITATION D'UN STAND INTERMEDIAIRE SOUS LES HALLES DE DIJON - La présente consultation est engagée par la Ville de Dijon sur le fondement de l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.- Elle porte sur la délivrance d'une autorisation d'aménager, équiper et exploiter un stand intermédiaire situé sous les halles centrales de Dijon, sous la forme d'une convention d'occupation du domaine public non constitutive de droits réel

Lieu d'exécution : Halles, 21000 Dijon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Installation et exploitation d'un stand intermédiaire sous les halles de Dijon

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/10/2024 et jusqu'au 01/10/2028

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité et origine des produits : 20%
- Aménagement et organisation du stand en cohérence avec l'environnement des Halles : organisation en adéquation avec le site, équipements annexes, effectifs, fonctionnement, horaires, qualité de service, offre commerciale, procédure d'entretien et de vérification : 20%
- Expérience de l'exploitant dans le domaine, formations suivies, ancienneté, qualification du personnel : 20%
- Degré d'implication du candidat en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) : 20%
- Cohérence et performance économique du projet (business plan, prévisionnel) : 20%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 30/09/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

AMIAOTHALLESDIJON24EM

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Reconductions : OUI Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 mois Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 30/09/2024 à 12:00 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, BP 61616 21016 Dijon Tél : 0380739100 Fax : 0380733989 Mel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la procédure, les candidats auront la possibilité de faire parvenir au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres une question écrite via le Profil d'Acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2024